



Groupe Indépendants & Territoires

Communiqué de Presse

Notre Département doit adopter une stratégie de développement durable résolument volontariste

Le 16 novembre dernier, le Sénat a adopté à l'unanimité une résolution affirmant le rôle déterminant des territoires pour la réussite du Sommet mondial de Paris sur le climat. L'engagement de tous les groupes politiques du Sénat est une bonne nouvelle. Il démontre que la Haute Assemblée, jusqu'à présent en retrait sur les questions environnementales, s'est convertie à l'écologie qui, pour être efficace, doit transcender les clivages droite/gauche.

Oui, la lutte contre les dérèglements climatiques doit être l'une des priorités de l'action publique décentralisée. Oui, la COP 21 devra déboucher sur un accord ambitieux et contraignant. L'accord de Paris devra parallèlement conduire à la mise en place de la taxe sur les transactions financières. Le produit de cette taxe annoncée mais régulièrement reportée aux calendes grecques est indispensable pour le financement de mesures efficaces de lutte contre le réchauffement climatique.

La réussite de la COP 21 tiendra aussi à l'engagement des collectivités territoriales qui devront adopter une stratégie de développement durable résolument volontariste et se montrer exemplaires dans la conception et la mise en œuvre de leurs dispositifs. Ce devoir d'exemplarité s'appliquera au Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées.

À cet égard, les arbitrages attendus sur le dossier de l'UTV seront déterminants. La loi sur la transition énergétique votée cet été précise expressément qu'un tel investissement (unité de tri mécano-biologique) n'est plus pertinent au regard de l'obligation de tri à la source des bio-déchets en 2025. De ce fait, il ne peut plus bénéficier du soutien financier de notre Collectivité.

Notre Département doit s'inspirer des bonnes pratiques mises en œuvre dans d'autres territoires afin de réduire les déchets, de promouvoir les comportements éco-responsables, de valoriser l'économie circulaire... Des mesures simples, concrètes et peu coûteuses sont mises en place rapidement. Elles sont efficaces et emportent l'adhésion des citoyens. Cessons donc de regarder l'écologie comme une contrainte. Loin d'être une charge, elle est une chance et un facteur d'opportunités et d'économies. Saisissons-la !

Gilles CRASPAY et Laurence ANCIEN
Conseillers départementaux
Groupe Indépendants & Territoires

Tarbes, le 20 novembre 2015